

Règlement de l'appel à projet « Lâchez les freins »



LE CONTEXTE

Pour le plaisir et le bien-être que procure le vélo, pour la santé, l'environnement, la mobilité, l'économie... il y a 1000 raisons de se mettre en selle ! La démarche du Gracq vise à créer les conditions pour que toute personne qui souhaite se déplacer à vélo puisse le faire dans les meilleures conditions possibles.

À l'image d'une militance constructive et rassembleuse, nous voulons permettre à chacun et à chacune de s'investir au sein du mouvement, pour contribuer à transformer la société. **Toi aussi, deviens acteur•trice du changement en proposant ton projet !**

Quoi ?

Imaginez une action de terrain ayant pour objectif de lever les freins à la pratique du vélo chez les [18-30].

Il peut s'agir d'interventions dans l'espace public, d'organisations de rencontres entre jeunes pour aborder la thématique, d'actions militantes ou de terrain démontrant un souci de sécurité, d'aménagement, ... **L'humour et la dérision sont les bienvenus.** Soyez créatif.ve du moment que les actions proposées respectent les critères suivants :

- S'adresser prioritairement aux 18-30 ans
- Se dérouler à Bruxelles ou en Wallonie
- Les projets devront être accessibles pour le public visé, le prix ne devant pas être un frein à la participation
- Les projets à visée commerciale sont exclus
- Un seul dossier par porteur.se de projet
- Les actions proposées seront en cohérence avec la [charte d'adhésion](#) du GRACQ

Qui peut participer ?

- Le projet devra être porté par une ou des personne.s ayant **entre 18 ans et 30 ans**
- Les projets pourront être déposés en tant que personne morale ou physique, un collectif en association de fait.

Comment participer ?

- Les projets devront être envoyés au plus tard le **21 mars 2023**
- Les actions devront être réalisées au plus tard pour le **30 novembre 2023**
- Les dossiers de candidature sont à adresser au GRACQ **par courriel** uniquement et à l'adresse suivante : **severine.vanheghe@gracq.org** en précisant dans l'objet Appel à projet « Lâchez les freins »

Recevabilité des projets

Le GRACQ procédera à une analyse de la recevabilité des projets au regard des **conditions de recevabilité suivantes** :

- Le dossier de candidature doit être introduit dans les temps mentionnés sur l'appel à projets
- Le dossier contiendra les éléments suivants :
 - Un descriptif de l'action proposée
 - Le nom, prénom, adresse, forme juridique de la personne introduisant le projet
 - Le numéro IBAN du porteur.se de projet
 - Un budget prévisionnel **détaillé** de l'action
 - L'identification éventuelle des autorisations restant à demander pour effectuer l'action
 - Tout autre document que le porteur.se de projet jugera pertinent
- Les actions soumises doivent être conformes à la thématique mentionnée dans l'appel à projets
- Le dossier de candidature est rédigé en français

En cas de non-respect d'un ou plusieurs critères de recevabilité, le dossier de candidature sera écarté. La recevabilité du dossier de candidature ne vaudra pas engagement d'octroi du financement.

Examen des projets par le jury

- Dès réception du dossier, un accusé de réception sera adressé par mail au porteur.se de projet.
- Les dossiers seront étudiés par le comité technique du GRACQ composé d'employé.e.s du secrétariat et de bénévoles [18-30].
- Le nombre de projets retenus tiendra compte de l'enveloppe financière globale du GRACQ allouée pour cet appel à projet. **Une première pré-sélection de projets sera d'abord fixée. Les projets pré-sélectionnés devront présenter (en présentiel ou en visio) leur projet devant le comité de sélection**, a minima le/la porteur.se de projet devra être présent.e.
- La décision sera communiquée au porteur.se de projet par courriel dans les meilleurs délais, au plus tard le 20 avril 2023.
- Après sélection, un.e animateur du GRACQ référent.e par projet, en fonction du territoire où aura lieu l'action, suivra et encadrera le projet sélectionné.
- Les décisions prises par le GRACQ ne peuvent pas faire l'objet d'un recours ou de procédure d'appel

Le comité de sélection se basera sur les critères suivants pour évaluer les projets :

- le public ciblé : nombre de personnes touchées, âge du public ciblé, impact de l'événement auprès de public
- le caractère original de l'action
- la faisabilité administrative et financière de l'action
- la communication prévue à destination du public cible
- le respect du calendrier de dépôt
- la complétude du dossier
- l'ancrage territorial fort et partenariats locaux et/ou co-construction avec d'autres acteurs du territoire
- la pertinence du territoire choisi et du calendrier
- le choix d'indicateurs d'évaluation de l'action

Les éléments permettant d'évaluer ces critères devront donc se retrouver dans le projet déposé.

Modalités de financement

Le soutien apporté par le GRACQ concernera des dépenses de projets ponctuels et limités dans le temps !

- **L'enveloppe total** de l'appel à projet est **de 1 500 €**
- **Montant maximum par projet** sera de **500€** ;
- Le montant octroyé sera versé en maximum deux fois, sur base de pièces justificatives (incluant un tableau récapitulatif des factures et tickets originaux) et leurs preuves de paiement. Pour le second versement, la note de frais sera également accompagnée du rapport d'évaluation de l'action.
- **Les dépenses engagées après le 30/11/2023 ne seront pas prises en compte**

Évaluation des projets après réalisation

- **Une fiche d'évaluation et un rapport financier** dans le cadre du projet devront être fournis au plus tard le **30/11/2023**.
- Le porteur du projet remettra les articles et supports de communication

Acceptation du règlement

La participation au Concours implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement.

L'appel à projet « Lâchez les freins » est organisé par GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens asbl. Le GRACQ est l'association qui représente les usagers cyclistes en Belgique francophone. Avec près de 18.000 membres, le GRACQ est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en matière de mobilité « vélo ».

L'appel à projet "Lâchez les freins" s'inscrit dans une campagne plus large ayant pour objectif de récolter l'opinion des jeunes de 18 à 30 ans, tous profils confondus, afin d'y apporter une attention particulière dès 2023 et de la relayer aux partis politiques à l'approche des élections de 2024. Et plus particulièrement, les freins majeurs qu'il faudrait lever pour encourager les déplacements à vélo chez les jeunes.

Dans ce cadre, le GRACQ organisera une journée de consultation des jeunes le samedi 22 avril 2023, nous vous invitons à y participer. Pour plus d'infos.